26 mars 2017

## par Ole Hendrickson, Ph.D recherchiste pour *Concerned Citizens of Renfrew County and Area*

Ottawa veut regrouper un million de mètres cubes de déchets radioactifs dans un dépotoir qu'on aménagera dès l'an prochain en bordure d'un marécage, à un kilomètre de la frontière du Québec. Cette **Installation de gestion des déchets près de la surface (IGDPS)** permettrait « d'éliminer » une montagne de déchets radioactifs et de les abandonner pour toujours sur le terrain d'Énergie Atomique du Canada Ltée (ÉACL) à Chalk River, en bordure de la rivière des Outaouais. L'ÉACL appartient au Gouvernement du Canada mais c'est un sous-contractant privé, les Laboratoires nucléaires Canadiens (LNC), qui gère le <u>projet</u> dont les détails ne sont disponibles qu'en anglais. Les citoyens ont à peine six semaines pour prendre en connaissance et pour faire connaître leur réaction.

Malheureusement, l'IGDPS qu'on veut construire dès l'an prochain contrevient de manière flagrante aux normes de sécurité de l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique (AIEA).

En 2009, l'AIEA établissait des stratégies de gestion sécuritaires pour chacune des <u>six grandes catégories</u> de déchets radioactifs : les déchets de haute activité (stockage géologique en profondeur), les déchets de moyenne activité (stockage définitif à moyenne profondeur), les déchets de faible activité (entreposage à la surface ou à faible profondeur), les déchets de très faible activité (stockage en remblai), les déchets à très courte période (entreposage pour laisser diminuer l'activité) et les déchets sans radioactivité (comme des déchets ordinaires). Les six types de déchets sont définis en fonction des quantités et des demi-vies des radionucléides présents.

Selon <u>I'AIEA</u>, les déchets de faible ou de très faible activité ne sont dangereux que pendant « quelques siècles» et c'est pourquoi on peut les isoler en sécurité « dans une installation près de la surface.» On recommande «des tranchées en surface comme un remblai avec une barrière limitée» pour les déchets de très faible activité et plutôt tout un ensemble d'aménagements et de barrières (enrobages, voûtes de stockage en béton, multicouches perméables ou imperméables, en alternance, etc) pour les déchets de faible activité.

Quant aux déchets de moyenne et de haute activité, ils « demeurent dangereux pendant des centaines de milliers d'années»; il « faut donc entreposer les déchets de moyenne activité dans un environnement géologique stable qui assurera une sécurité à long terme sans intervention humaine pendant des milliers d'années ...et même pendant des centaines de milliers d'années pour les déchets de haute activité.»

Dès qu'on parle d'éliminer définitivement des déchets radioactifs, l'objectif de sécurité devient alors «de mettre les personnes et l'environnement à l'abri des effets dommageables des rayonnements ionisants,» explique la norme de sécurité pour l'entreposage des déchets radioactifs de l'AIEA. Pour cela, il est essentiel de « contenir les déchets radioactifs et de les isoler de la biosphère environnante... comme les eaux souterraines, les eaux de surface et les ressources marines qui sont exploitées ou accessibles à la population.»

Le projet IGDPS que mettent de l'avant les Laboratoires Nucléaires Canadiens renverse complètement les priorités de l'AIEA : au lieu d'isoler les déchets radioactifs des eaux souterraines et des eaux de surface et de les stocker dans un environnement stable qui assurerait leur sécurité à long terme, les LNC s'inspirent plutôt des décharges municipales qui laissent les déchets en contact routinier et délibéré avec la neige, la pluie et tout le reste de l'environnement.

Le projet IGDPS veut ériger un immense monticule où l'on placerait pêle-mêle non seulement des déchets faible et de très faible activité mais aussi jusqu'à 10 000 mètres cubes de déchets d'activité moyenne qui seraient tous exposés aux intempéries. Au bas de cette colline, l'eau de ruissellement transporterait les éléments radioactifs jusqu'à trois étangs de gestion des eaux de pluie. Ceux-ci se déverseraient directement dans le « East Swamp », un marécage. Quant aux eaux souterraines qui auraient percolé à travers cette montagne radioactive (le « lixiviat »), elles seraient pour leur part recueillie dans les drains et dirigée vers une nouvelle usine de traitement d'eaux usées. Cette installation enlèverait certains radionucléides pour qu'on puisse les retourner dans la montagne de déchets radioactifs. Par contre, certains autres éléments très dangereux, comme le tritium, seraient simplement relâchés sans traitement dans le ruisseau du *East Swamp* qui se déverse dans l' Outaouais.

Le projet IGDPS se targue quand même de respecter les règles de l'AIEA qui demande «des dispositifs imperméables » «pour mettre les déchets de faible activité à l'abri de l'eau et qui exige un «environnement géologique stable» pour l'élimination des déchets de moyenne activité. Comme le Canada a lui-même participé à l'élaboration des normes de sécurité internationales, il est intolérable qu'on puisse les violer d'une manière si évidente dans une installation qui appartient à l'État canadien.